

Soutien aux thèses en cotutelle pour 2016-2018

La Présidence de l'Université Paris-Sud (UPSud) souhaite renforcer la politique des thèses en cotutelle, considérant que ce dispositif doit contribuer à :

- Renforcer la coopération scientifique des laboratoires de l'UPSud avec des laboratoires reconnus d'excellence dans leur pays et avec des industriels basés à l'étranger
- Mettre en place des projets collaboratifs de recherche innovants
- Promouvoir la visite de jeunes talents à UPSud
- Accroître le rayonnement international de l'université.

Critères d'éligibilité

- Doctorant inscrit administrativement à l'Université Paris-Sud
- Laboratoire de thèse sous tutelle de l'Université Paris-Sud
- Projet de recherche doctoral en cotutelle internationale
- Financement extérieur déjà acquis.

Nature du soutien

- Aide financière au doctorant et accès facilité en résidence universitaire (redevance aux frais du doctorant). Le montant de l'aide est calculé en fonction du co-financement pour atteindre un montant mensuel de subsistance de 1 200 € en France ; une aide administrative personnalisée peut être apportée par l'association Science Accueil dont l'université est membre fondateur (<http://www.science-accueil.org/>)
- Aide à la soutenance de thèse par la prise en charge du billet de transport international aller/retour au tarif économique pour un seul membre du jury.

Critères d'évaluation

- Objectifs de collaboration internationale (en adéquation avec la politique de la Présidence énoncée ci-dessus)
- Excellence du laboratoire/équipe partenaire
- Niveau de collaboration entre les laboratoires
- Equilibre de l'alternance du doctorant dans les laboratoires
- Nature et montant du co-financement.

Modalités de candidature

Adresser à sandrine.amoudruz@u-psud.fr copie relations.internationales@u-psud.fr

Pour l'aide au doctorant :

- CV du doctorant
- Lettre de motivation du doctorant incluant le calendrier des alternances entre les laboratoires depuis le démarrage de la thèse jusqu'à la prévision de soutenance et la valeur ajoutée pour UPSud
- Lettre d'appui du Directeur de thèse en France répondant aux objectifs suscités
- Convention internationale de cotutelle de thèse signée des deux parties ou/et « demande d'accord individuel de cotutelle internationale de thèse » auprès de l'Université Paris-Saclay dûment signée
- Attestation de cofinancement pour l'année universitaire concernée par la demande d'aide
- Copie de la page d'identification du passeport du candidat
- Certificat de scolarité de l'année universitaire concernée (si l'inscription est déjà faite)
- Relevé d'identité bancaire (RIB) d'un compte en France (si un compte est déjà ouvert).

Pour l'aide à la soutenance - à adresser au moins 6 semaines à l'avance :

- Convention internationale de cotutelle de thèse signée des deux parties
- Autorisation de soutenance
- Page d'identification du passeport du missionnaire
- Plan de vol souhaité